

will make such other enactments in this behalf, as to its wisdom may seem meet.

On motion of Mr. *Cuvillier*, seconded by Mr. *Bruneau*,

Referred.

Resolved, That the said Petition be referred to a Committee of five Members, to report thereon with all convenient speed, with power to send for persons and papers.

Ordered, That Mr. *Cuvillier*, Mr. *Dumont*, Mr. *Lacombe*, Mr. *Gugy*, and Mr. *McCord*, do compose the said Committee.

Petition of the
Agricultural
Society of Mon-
tréal, praying
aid.

Mr. *Cuvillier* read in his place a Petition from *William Hallowell*, Esquire, and others, whose names are thereunto subscribed.

After which, Mr. *Cuvillier* acquainted the House, that His Excellency the Governor in Chief, being informed of the purport of the said Petition, gives his consent that the House may proceed thereon as they shall think fit.

And then the said Petition was received and read; setting forth, That a Society hath been formed in the City of *Montreal*, to which the Petitioners and others are appointed the permanent Committee, the object of which is to contribute by its efforts to the advancement of the useful science of Agriculture, and the instruction of the Husbandmen in this District; to encourage, by the publication of all communications addressed to the Society which may be deemed useful, or by the publication of extracts from approved Books of Husbandry, the species of cultivation the most productive, and too little disseminated throughout the District; to indicate the vices and disadvantages of some of those that are practised; to excite emulation, and to recompense or reward industry, by the distribution of Prizes, in Money or in Agricultural Implements, or by honourable distinctions, granted under certain conditions, to persons who shall have excelled in the cultivation of the produce of the earth, or in the rearing of animals, or in the manner of executing some of the multiplied and various labours in their profession. That the small sum of twenty-five shillings, to be paid by each person on becoming a Member of the Society, is far too inferior to carry into immediate execution the object of the Society, in diffusing amongst that class of numerous husbandmen in this District, the desired ambitious spirit of emulation in Agriculture, doubtless the most useful of all other arts and sciences, and upon which the prosperity of the *Canadas* depends. The Petitioners therefore, with such objects and intentions, pray that the House will be pleased to grant a pecuniary aid in a sum of money, to be invested in, and appropriated by them, in such ways, and by such means, as in its wisdom it may deem most meet.

On motion of Mr. *Cuvillier*, seconded by Mr. *Huot*,

Referred.

Resolved, That the said Petition be referred to a Committee of five Members, to report thereon with all convenient speed, with power to send for persons and papers.

Ordered, That Mr. *Cuvillier*, Mr. *Gugy*, Mr. *Malbauf*, Mr. *Lacombe*, and Mr. *Viger*, do compose the said Committee.

Report of the
Committee on
Labrie's Petition.

Mr. *Viger*, from the Committee to whom the Petitions of *Jacques Labrie*, and others, were referred, reported, that the Committee had examined the contents thereof, and had come to an opinion thereon, which he was directed to submit to the House, whenever it shall be pleased to receive the same; and he read the Report in his place, and afterwards delivered it in at the Clerk's Table, where it was again read, and is as followeth:

Your Committee reports, that the Petitioner, *Eustache Nicholas Lambert Dumont*, Esquire, has not gone through the forms in that case prescribed, and especially in not causing to be published the necessary Advertisements in one of the Public Papers for the District of *Montreal*, for two months, at least, before the giving in of his Petition to the House.

Your

trouvent sur les Chemins Publics, et l'améliorer pour l'avantage général de tous les intéressés, ou autrement ordonner ce que la Chambre, dans sa sagesse, jugera le plus convenable pour ces fins.

Sur Motion de Mr. *Cuvillier*, secondé par Mr. *Bruneau*,

Résolu, Que ladite Pétition soit référée à un Comité de Cinq Membres, pour faire rapport sur icelle, avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes et papiers.

Référée.

Ordonné, Que Mr. *Cuvillier*, Mr. *Dumont*, Mr. *Lacombe*, Mr. *Gugy* et Mr. *McCord* composent ledit Comité.

Mr. *Cuvillier* a lu à sa place une Pétition de *William Hallowell*, Ecuyer, et autres, dont les noms y sont sous-

Pétition de la
Société d'Agricul-
ture de
Montréal de-
mandant une
Aide.

signés. Après quoi Mr. *Cuvillier* a informé la Chambre que Son Excellence le Gouverneur en Chef, étant informé de l'objet de ladite Pétition, consent à ce que la Chambre procède sur icelle, ainsi qu'elle jugera convenable.

Et alors ladite Pétition a été reçue et lue; exposant, Qu'il s'est formée une Société dans la Cité de *Montréal*, dont les Pétitionnaires et autres sont nommés en qualité de Comité permanent, et dont le but est de contribuer, par ses efforts, à l'avancement de la science utile de l'Agriculture, à pouvoir instruire l'Agriculteur de ce District, en encourageant la publication de toutes Communications adressées à la Société qui pourront paraître utiles, ou en publiant les Extraits tirés de Livres approuvés concernant l'Agriculture; et des moyens les plus productifs de cultiver la terre, trop peu répandus dans les limites du District; en faisant connoître les vices et les désavantages de quelques-uns des moyens qui sont mis en pratique; en excitant l'émulation et en récompensant l'industrie par une distribution de Prix, soit en argent, instrumens d'Agriculture ou distinctions honorables, lesquelles seront accordées sous certaines conditions aux Personnes qui auront les mieux réussi à cultiver la terre, en élevant des animaux, ou en la manière d'exécuter quelques-uns des travaux multipliés qui ont rapport à leur profession. Que la Somme modique de vingt-cinq Shélings, qui doit être payée par chaque Personne en devenant Membre de la Société, est de beaucoup trop modique pour pouvoir mettre immédiatement à exécution l'objet de la Société, qui est de répandre parmi cette classe nombreuse d'Agriculteurs dans ce District, un esprit d'ambition, d'émulation en fait d'Agriculture, comme étant le plus utile de tous les autres Arts et Sciences, et d'où dépend la prospérité des *Canadas*. En conséquence les Pétitionnaires ayant en vue lesdits objets et intentions, prient humblement la Chambre de vouloir bien leur accorder une Aide pécuniaire en une Somme qui seroit mise entre leurs mains, et appropriée de telle manière et par tels moyens, que la Chambre, dans sa sagesse, jugera les plus convenables.

Sur Motion de Mr. *Cuvillier*, secondé par Mr. *Huot*,

Résolu, Que ladite Pétition soit référée à un Comité de Cinq Membres, pour faire rapport sur icelle, avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes et papiers.

Référée.

Ordonné, Que Mr. *Cuvillier*, Mr. *Gugy*, Mr. *Malbauf*, Mr. *Lacombe* et Mr. *Viger* composent ledit Comité.

Mr. *Viger*, du Comité auquel avoient été référées les Pétitions de *Jacques Labrie*, et autres, a fait rapport que le Comité en avoit examiné le contenu, et avoit formé une opinion sur icelle, qu'il avoit ordre de soumettre à la Chambre, lorsqu'il lui plairoit de la recevoir: et il a lu le Rapport à sa place, et ensuite l'a remis à la Table du Greffier, où il a été lu de nouveau, et est comme suit:

Rapport du Co-
mité sur la Pé-
tition de J. La-
brie.

Votre Comité fait rapport que le Pétitionnaire *Eustache Nicolas Lambert Dumont*, Ecuyer, n'a pas rempli les formalités prescrites en pareil cas, et notamment, qu'il n'a point fait publier l'Avertissement requis dans une des Gazettes du District de *Montréal*, pendant deux mois au moins avant que sa Pétition fût présentée à la Chambre.

Votre